

Appel à projets CréA 2024

Le Fonds Cré'Atlantique

Le Fonds Cré'Atlantique a été créé en 2016 à l'initiative de l'Établissement Public d'Aménagement Bordeaux-Euratlantique et du Groupe Bernard (acteur majeur des vins et spiritueux) pour mettre en valeur l'identité créative du territoire.

Le Fonds s'est donné pour ambition de donner accès à l'art au plus grand nombre et de soutenir la création sous toutes ses formes.

Structure innovante, à la gestion désintéressée, le Fonds Cré'Atlantique intervient à travers de multiples actions artistiques et culturelles dans une logique de cohésion et d'activation du territoire. Le Fonds exerce des activités d'intérêt général éligibles au [régime du mécénat](#) au sein de la métropole bordelaise.

L'appel à projets

Le Fonds Cré'Atlantique lance son appel à projets CréA2024.

Né au cœur d'un territoire en pleine mutation, propice à l'expérimentation créative, le Fonds Cré'Atlantique ouvre un appel à projets pluridisciplinaire pour permettre à une pluralité d'acteur-ice-s de participer et de nous surprendre.

Objectifs

L'appel à projets vise à soutenir des projets qui s'inscrivent, **de façon temporaire ou pérenne**, sur le territoire de l'Opération d'Intérêt National Bordeaux-Euratlantique (cf. carte OIN [ici](#)).

Les artistes ont carte blanche, leur seule contrainte sera de proposer un projet **inédit et inattendu**, de créer la surprise (sans peur de faire un pas de côté).

Le propos du projet peut être retranscrit à travers **toute forme artistique** : arts de la scène, arts visuels, botanique, littérature, sculpture, musique... et revêtir un caractère éphémère, récurrent ou pérenne.

Le Fonds Cré'Atlantique vous invite à proposer des projets qui prennent en considération le contexte de transformation du territoire. Ce dernier offre un formidable terrain de jeu et d'expérimentation mais requiert une certaine flexibilité dans la mise en œuvre des projets.

Votre projet peut porter sur un **espace** précis du territoire, un lieu, un quartier, sur l'ensemble ou seulement le traverser.

Le Fonds vous invite à vous assurer de **l'accessibilité de votre projet** de façon qualitative et quantitative (même si le public peut être une catégorie de personnes, par exemple public jeunesse, habitant-e-s d'un quartier, personnes en situation de handicap...). Vous devrez vous assurer de la bonne compréhension et réception du projet.

Soutien du Fonds Cré'Atlantique

La dotation financière globale de cet appel à projets est de 100 000€ répartis sur l'ensemble des projets retenus. Chaque projet peut demander **jusqu'à 20 000€** et les projets peuvent être cofinancés (à préciser dans le dossier).

Le montant attribué à chacun des projets sélectionnés sera déterminé en fonction des critères d'évaluation : qualité artistique et originalité du projet, capacité des porteur-euse-s de projets, crédibilité du budget présenté et accessibilité du projet.

Les porteur-euse-s de projet demeurent seul-e-s responsables des demandes d'autorisations administratives requises pour le déploiement de leur projet le cas échéant. De même, **iels assurent seul-e-s toutes les démarches** auprès des parties prenantes qui pourraient être impliquées pour la bonne réalisation du projet. Enfin les porteur-euse-s de projet produisent les éléments de communication pour accompagner la bonne réception de leur projet. Le Fonds se fera simple relais de communication.

Les critères d'éligibilité :

- Proposer un projet sur le territoire de l'Opération d'Intérêt National Bordeaux-Euratlantique (voir le [périmètre géographique](#))
- Investir le champ de la création artistique
- Surprendre
- Assurer accessibilité et gratuité du projet pour ses publics
- Etre porté par une structure éligible au mécénat (voir [ici](#) les critères d'éligibilité au mécénat)

Calendrier :

Lancement de l'appel à projets : 22 septembre 2023

Clôture de l'appel à projets : **15 décembre 2023**

Annonce de la sélection : 1er trimestre 2024

Déploiement des projets : **2024/2025**

La **temporalité des projets reste ouverte** afin de donner l'opportunité à une variété de projets de voir le jour et répondre ainsi à différents enjeux.

Par exemple, si votre projet vise la construction d'une structure mobile de médiation et repose sur un chantier participatif, il peut prendre plus d'une année pour voir le jour ; si votre projet vise la diffusion d'un spectacle vivant dans l'espace public, cela peut se faire en une représentation dès le printemps 2024 ; si votre projet vise à créer une œuvre botanique pérenne, l'intervention peut se faire dès 2024 avec un suivi dans le temps sur l'année 2025. Les modalités de déploiement du projet devront être précisées dans le dossier de candidature.

Pour participer

Envoyez votre dossier de candidature et ses pièces jointes à sg@creatlantique.fr jusqu'au 15 décembre 2023. Merci d'indiquer *Projet CréA 2024 + le nom de la structure ou du candidat* dans l'objet du mail. A vos projets !